

DOSSIER SURDITÉ

THÉRÈSE ROUTHIER, L'ARTISTE SOURDE

VALÉRIE SCHMALTZ
valeries@groupejcl.com

Retraite après 30 ans de service dans le département audiovisuel de Bell Canada, Thérèse Routhier, une artiste sourde depuis la naissance, a pris la tangente artistique à plein temps. Dessin, peinture, fabrication artisanale, enseignante de faux vitraux, elle vogue gaiement dans sa passion à plein temps.

«J'étais infographe chez Bell. Je faisais du montage informatisé et de la numérisation. J'ai touché différents multimédias. C'était parfait, car cela allait avec mon tempérament artistique», explique-t-elle dans la langue des signes québécoise (LSQ).

Présente lors de divers festivals artistiques ou durant des expositions, Thérèse Routhier a déjà vu ses œuvres remporter quelques concours.

PEINTRE ET BÉNÉVOLE

«Ce que j'aime, lorsque je viens à l'APPAL (Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides), c'est que je peux mettre à profit mon côté artistique. En tant que bénévole, je donne des cours de peinture aux membres intéressés par ce moyen d'expression», dit-elle.

Attentive aux nouveautés qui s'offrent à elle quand il est question de parfaire son art, Thérèse a souvent été confrontée au manque de ressources en raison de sa surdité. Encore une fois, c'est l'absence d'interprètes qui l'a empêchée de suivre des formations, à moins, bien sûr, de déboursier personnellement de

l'argent pour requérir leurs services.

Toutefois, depuis cinq ans, elle connaît une jeune femme qui pratique un peu la LSQ et qui lui enseigne de nouvelles techniques de peinture. «Je partage ensuite mes connaissances avec les membres de l'APPAL. Mon rêve serait de voir mes œuvres exposées à Boisbriand, ma ville de résidence», exprime-t-elle.

LOISIRS

Selon Mme Routhier, ce sont les loisirs qui s'avèrent problématiques. En raison de sa surdité, elle se heurte au refus de la Ville de lui payer des services d'interprétariat. Si l'on sait que les coûts au privé sont de l'ordre de 45 \$/heure en moyenne (un minimum de deux heures), Thérèse avoue n'avoir pas les moyens financiers d'y faire face.

Vérification faite, la Ville spécifie «qu'il n'y a pas de frais d'inscription et de carte-loisirs pour les accompagnateurs privés qui assisteront une personne sourde durant ses cours. Il est donc possible pour Mme Routhier de se prévaloir de cet avantage, mais il est vrai d'affirmer que la Ville n'assume pas les frais d'interprétation, quels qu'ils soient.»

En ce qui concerne le rêve de Mme Routhier de voir ses œuvres exposées à Boisbriand, la Ville souligne qu'elle offre la possibilité aux citoyens d'exposer à la bibliothèque.

«Il faudrait voir s'il est possible pour Mme Routhier de communiquer par courriel avec la responsable des expositions, Marie Vignola», mentionne-t-on.

➤ Voir autre texte en page 24



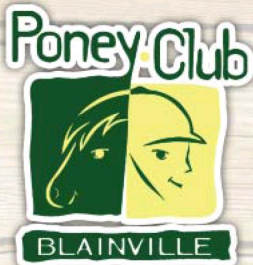
Quand il s'agit d'exercer son art, Thérèse Routhier est dans son élément.



PARC
ÉQUESTRE
DE
BLAINVILLE

Cours d'équitation

Pour jeunes cavaliers de 3 à 12 ans au Parc Équestre de Blainville



Session Printemps

Semaines du 10 avril au 10 juin

Dès le mois d'avril, vos jeunes pourront venir une fois par semaine participer à la vie du Club et «apprendre par le jeu», sous l'oeil d'un instructeur diplômé et qualifié.

- Série de 9 cours: 275 \$ (ttc) ■ Cotisation annuelle / famille 50 \$ (ttc) ■
- Bébés cavaliers: 225 \$ (ttc), plus cotisation annuelle ■

Inscription Immédiate Information: **450.433.3909** www.poneyclubblainville.com

JOURNÉE
PORTES
OUVERTES
Lundi 9 avril

10 h à 15 h